



RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2015

Sur le prix et la qualité du service public de
collecte et de traitement des déchets



Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015

La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement, et plus précisément le Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, définit les grandes lignes d'un rapport qui doit être rédigé par l'ensemble des collectivités compétentes dans le domaine des déchets ménagers, et cela afin de garantir la transparence de leur activité et l'information des usagers.

L'article 40 de la Loi n°99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale stipule : "le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus."



La défense de l'environnement, la protection de notre cadre de vie et la raréfaction des ressources naturelles représentent un des grands enjeux politique de notre siècle. Les déchets se classent dans les premières positions parmi les grandes sources de pollution.

Le SIRTOM de la région d'Apt place l'environnement parmi ses préoccupations majeures. Tout au long de l'année de nombreuses actions et interventions ont été organisés en 2015 pour sensibiliser les petits et les grands à la problématique des déchets.

Le but est clair, diminuer le poids de nos déchets à incinérer, augmenter la part du tri et réaliser des économies tout en diminuant notre impact sur la planète.

Ce rapport, avant d'être transmis aux maires de chaque commune du syndicat, sera présenté aux membres du comité syndical. Il reprend l'ensemble de l'activité du SIRTOM de la région pour l'année 2015.

En vous souhaitant bonne lecture,

Lucien AUBERT

Sommaire

Présentation de la structure

1. Le territoire
2. L'organisation institutionnelle
3. L'équipe administrative et technique

L'activité 2012 par compétences et services

1. La collecte des ordures ménagères et le tri sélectif
2. Le quai de transfert
3. Le traitement des déchets ménagers
4. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire
5. Synthèse des quantités collectées et objectifs réglementaires
6. Les installations de stockage de déchets inertes
7. Le garage
8. Les opérations spécifiques
9. Le service communication et l'animation

Les données financières

1. Coût annuel moyen par habitant
2. Les principales recettes de fonctionnement par service
3. Marchés conclus au cours de l'exercice budgétaire 2015
4. Evolution budgétaire de 2009 à 2015
5. Evolution-cours de la dette

1. Le territoire

La mise en place progressive de la réforme des intercommunalités n'a encore que peu d'impact sur l'organisation du SIRTOM.

Durant l'année 2015, trente-neuf communes ont eu recours aux services du SIRTOM de la Région d'Apt pour une population de 46 400 habitants permanents (Population municipale légale 2011 entrant en vigueur le 1/01/2013 - Limites territoriales au 1/01/2013 Source INSEE).

Toutes les communes adhérentes par l'intermédiaire des trois communautés de communes : C.C. Pays d' Apt Luberon, C.C. de Luberon Mont de Vaucluse et C.C. Ventoux Sud.

La commune de Monieux est toujours desservie par convention pour la collecte sélective et les déchetteries (C.C. Ventoux-Sud) et la C.C. du Pays de Banon utilise nos déchetteries pour les habitants d'Oppédette et Sainte-Croix-à-Lauze par convention.

2. L'organisation institutionnelle

Le SIRTOM de la région d'Apt est administré par un comité syndical dont les sièges sont répartis entre les communes et les communautés de communes adhérentes.

Chaque commune est représentée, quel que soit le nombre d'habitants, par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ce qui représente un total de 74 délégués titulaires et 74 suppléants.

L'année 2015 a été marquée par un changement de présidence dû à l'invalidation des élections des conseillers municipaux de la ville d'Apt. Monsieur Lucien AUBERT qui a assuré la présidence par intérim de fin juillet à novembre 2015 a été élu à ce poste par le comité syndical du 24 novembre 2015

- **Le Comité syndical**

Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires du syndicat. Il s'agit d'une compétence de droit commun très large dont le vote du budget est l'acte principal. En effet, le budget fixe les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année en cours.

En 2015, le Comité s'est réuni 5 fois :

- le 27 février à Saint Saturnin les Apt (Débat d'orientation budgétaire 2015)
- le 26 mars à Villars (vote du BP)
- le 30 juin à Apt : ISDI des Desfessis (pas de quorum)
- le 7 juillet à Apt
- le 24 novembre à Villars (élection Président et bureau)

- **Le Bureau syndical**

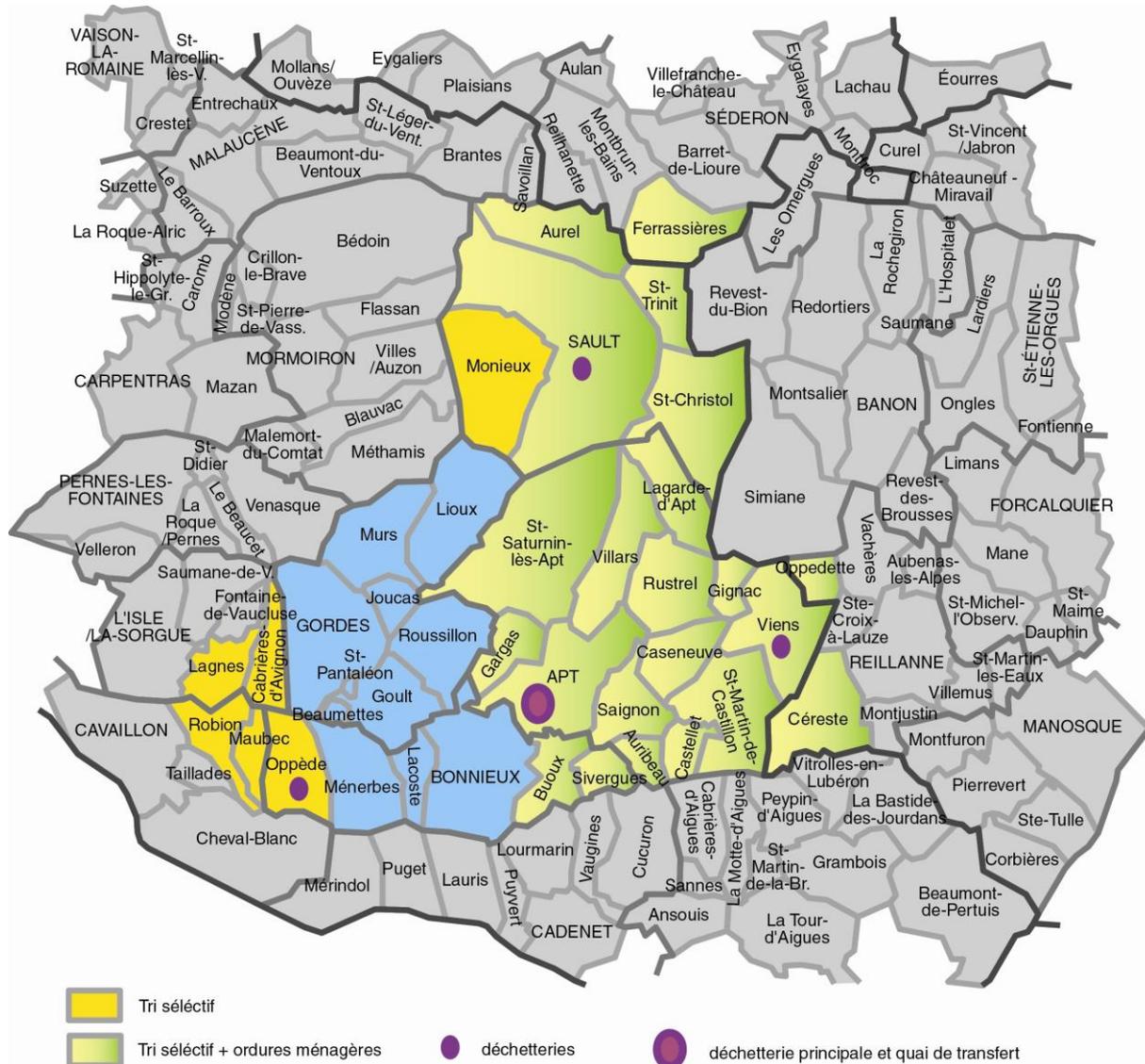
Le bureau syndical agit par délégation du comité pour le règlement des affaires courantes.

En 2015, le Bureau s'est réuni 4 fois à Apt dans les locaux du SIRTOM aux dates suivantes : 5 janvier, 17 mars, 29 mai et 8 décembre.

Suite aux nouvelles élections du 24 novembre un nouveau bureau du SIRTOM de la région a été élu, il est composé de :

- Monsieur Lucien AUBERT : Président
- Monsieur Yves MARCEAU : 1^{er} Vice-Président
- Monsieur CHABAUD Sébastien : 2^{eme} Vice-Président
- Madame Corinne PAÏOCCHI : 3^{eme} Vice-présidente
- Claude JEAN
- Guilhem CHAUVET
- Roger FERNANDEZ
- Michel HAMEAU
- Jean Pierre HAUCOURT
- Guillaume JEAN
- Luc MILLE
- Didier PERELLO
- Jérôme REYNARD
- Jean Jacques TRAUTMAN

Territoire du SIRTOM de la Région d'Apt



3. L'équipe administrative et technique

L'effectif pourvu pour l'année 2015 est de 52 agents titulaires.

- **Les services administratifs**

Les services administratifs comptent 9 agents titulaires dont 2 à temps partiel. Les services administratifs sont divisés en 4 secteurs :

- Le service comptabilité et gestion
- Le service du personnel
- Le service des marchés publics
- Le service communication et animation

- **Les services techniques**

Les services techniques comptent 43 agents titulaires. En fonction des besoins des agents saisonniers ou en remplacement d'agents malades sont recrutés.

Le service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (bacs jaunes) est placé sous la responsabilité d'un chef de service qui s'occupe de l'organisation des tournées, de la gestion au quotidien des agents, des relations avec les usagers et les collectivités et de tous les aspects techniques concernant ce service.

La collecte est assurée par une équipe d'agents titulaires composée de 9 chauffeurs poids-lourds et 15 ripeurs complétée par des saisonniers.

Le quai de transfert, avec deux agents permanents, fonctionne sans interruption du lundi au samedi de 5h45 à 18h45.

Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire étaient placées sous la responsabilité d'un unique chef de service jusqu'en avril. A compter du premier mai, la gestion des déchetteries a été séparée en deux parties :

- haut de quai : avec un responsable et 6 gardiens titulaires
- bas de quai : avec un responsable et 5 chauffeurs titulaires

L'entretien de l'ensemble des véhicules et du matériel est assuré par un chef d'atelier, un mécanicien et d'un apprenti. Les horaires de travail permettent une ouverture de ce service de 5h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

L'entretien des locaux est assuré par du personnel à temps partiel.

REPARTITION des COMPETENCES - Année 2015

Source : INSEE Recensement / au 1er janvier 2013 (les populations légales 2013 pour le département de Vaucluse entrent en vigueur au 1/01/2016 ; code officiel géographique de l'INSEE)

Communes	Population*	Collecte ordures ménag.	Sélectif bacs jaunes	Sélectif P.A.V.	Déchetteries	Traitement
APT	12117	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
AUREL	182	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
AURIBEAU	75	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LES BEAUMETTES	244	CCLMV (prestataire SILIM)		SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
BONNIEUX	1413	CCPAL (prestataire SAROM)	Cté Com. Pont Julien	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
BUOUX	121	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CABRIERES D'AVIGNON	1772	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CASENEUVE	475	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CASTELLET	116	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CERESTE	1267	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
FERRASSIERES	118	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GARGAS	2900	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GIGNAC	54	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GORDES	2056	CCLMV (prestataire SILIM)		SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GOULT	1154	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
JOUCAS	325	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LACOSTE	417	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LAGARDE D'APT	37	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LAGNES	1657	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LIoux	248	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MAUBEC	1870	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MENERBES	1079	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MONIEUX *	344			SIRTOM	SIRTOM	
MURS	416	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
OPPEDE	1348	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
OPPEDETTE	60			SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ROBION	4141	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ROUSSILLON	1312	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
RUSTREL	772	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
SAIGNON	1018	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
SAULT	1357	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St CHRISTOL	596	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Ste CROIX A LAUZE	78				SIRTOM	
St MARTIN DE CASTILLON	753	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St PANTALEON	193	CCPAL (prestataire SAROM)	CCPAL (prestataire SAROM)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ST SATURNIN D'APT	2722	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St TRINIT	124	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
SIVERGUES	45	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
VIENS	621	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
VILLARS	803	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
	46400		45918 habitants des communes adhérentes (hors Monieux, Oppedette et st Croix à Lauze)			

* MONIEUX: commune non adhérente, liée par convention pour la déchetterie et la collecte sélective.

L'activité 2015 par compétences et services

Le SIRTOM de la région d'Apt est un syndicat mixte ayant pour objet la réalisation et la gestion des équipements nécessaires à la gestion des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la gestion et l'organisation de la collecte.

Le SIRTOM exerce l'intégralité de la compétence transfert et traitement. En ce qui concerne les collectes, une partie de la compétence est exercée directement par des communes ou des communautés de communes, à savoir :

- Collecte des ordures ménagères : communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse, communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (pour la partie du territoire de l'ex communauté de communes du Pont Julien et la commune de Joucas).
- Collecte du tri sélectif : communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (pour la partie du territoire de l'ex communauté de communes du Pont Julien et la commune de Joucas)

1. La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

- **Collecte des ordures ménagères résiduelles**

Cette collecte concerne 37 communes pour une population permanente de 45 918 habitants.

Les déchets ménagers résiduels sont collectés en points de regroupement à l'aide de bacs roulants de 240 à 750 litres, avec une fréquence de 2 à 5 fois par semaine, qui est plus forte pendant la saison estivale. L'ensemble de ces bacs subit un lavage et une désinfection deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Depuis 2014, des conteneurs enterrés grands volumes à fond fermé ont été installés avec le financement de la Communauté de Communes du pays d'Apt Luberon sur les communes d'Apt, Gargas et Saint Saturnin les Apt.



Le SIRTOM a opté pour ce mode de collecte polyvalent avec une benne traditionnelle équipée d'une grue auxiliaire qui permet à la fois de collecter les conteneurs aériens et ceux qui sont enfouis.

Ce nouveau système participe également à l'amélioration esthétique, à la propreté et à la salubrité du territoire. De plus, la hauteur des trappes

permet une meilleure accessibilité aux personnes handicapées.

En partenariat avec les intercommunalités l'installation de ces dispositifs continue à s'amplifier.

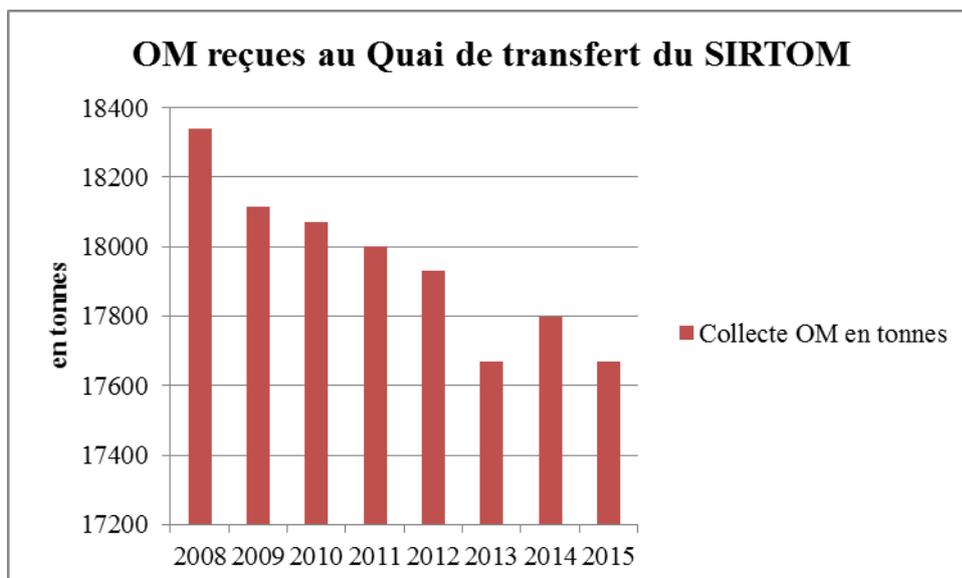
Collecteur	Ordures ménagères Nombre de communes collectées	Tri sélectif Nombre de communes collectées
SIRTOM	21	26
CC Pays d'Apt Luberon (pour le territoire de l'ex CCPJ)	9	9
CC Luberon Monts de Vaucluse	5	
Commune de Gordes	2	2
Total	37	37

En 2015, ce sont 18 067.76 tonnes d'ordures ménagères résiduelles qui ont été réceptionnées au quai de transfert du SIRTOM de la région d'Apt dont 17 671.06 tonnes provenant de la collecte des usagers.

Répartition et tonnages d'OM collectés pour l'année 2015

Collecteur	Nbre de communes collectées	Nbre d'habitants	Tonnage collecté	Kg par Habitant
SIRTOM	21	26 273	9 856.46	375.16
CC PAL (secteur Pont Julien)	9	6 557	2 942.78	448.80
CC LMV (secteur Coustellet)	5	10 788	3 632.18*	336.70
C de Gordes	2	2 300	1 319.64	573.76

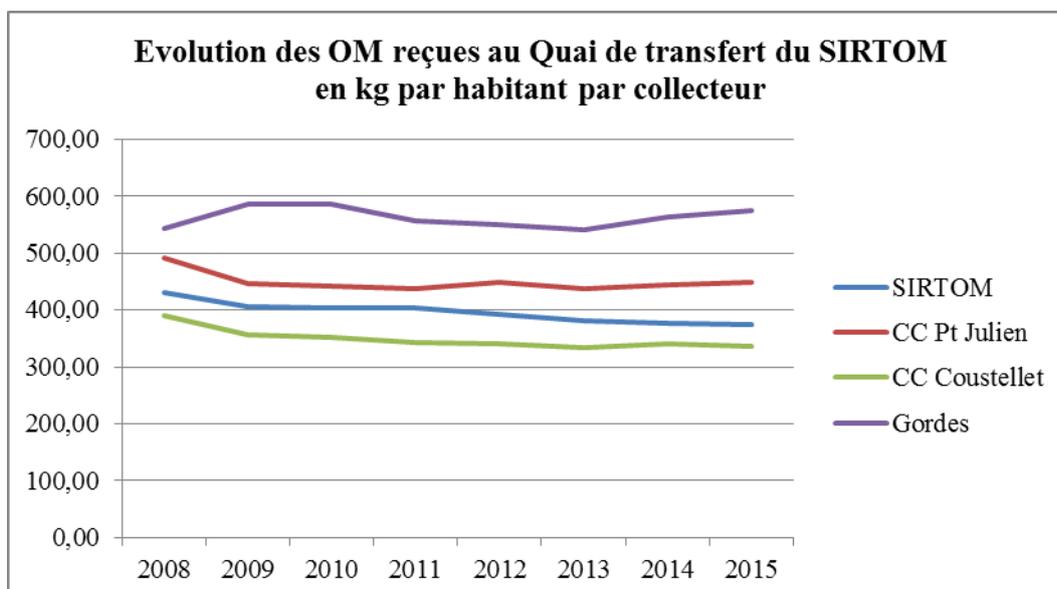
*Au cours de l'année 2015, suite à des pannes de véhicules qui collectent le secteur de Coustellet, des tonnages ont été détournés sur Cavaillon. Ce qui correspond à un tonnage d'environ 80 tonnes.



Pour l'année 2015, sur l'ensemble du territoire, la quantité de déchets ménagers produits est de 386.66 kg par habitant.

Ainsi les ordures ménagères collectées sur l'ensemble du territoire du SIRTOM ont légèrement diminué par rapport à 2014 de 1.04 kg/habitant. Depuis 2008 ce ratio est en diminution malgré une légère augmentation en 2014.

Nous continuons cependant à enregistrer d'importantes disparités entre les secteurs collectés.



Ainsi la production par habitant et par an varie de 336.7 kg pour le secteur collecté par la CC Luberon Monts de Vaucluse à 573.76 kg pour la zone touristique de Gordes en passant par 374.30 kg pour les secteurs collectés par le SIRTOM et 448.80 kg pour les communes de l'ex CC de Pont Julien et Joucas. En 2015, seuls les secteurs collectés par le SIRTOM et la CCLMV ont vu ce ratio diminuer.

Collecte des bacs jaunes

Le SIRTOM exerce directement la collecte du tri sélectif auprès de 27 communes soit une population permanente de 36 405 habitants.

Répartition et tonnages de tri sélectif collectés pour l'année 2015

Collecteur	Nombre de communes collectées	Tonnage collecté	Kg par habitant et par an
SIRTOM	27	1 043.08	28.89
CC du Pont Julien (secteur pont Julien)	9	211.36	31.50
C. de Gordes	2	47.26	23.80

Ce qui représente un total de 1 301.70 tonnes de déchets recyclables collectés et réceptionnés au quai de transfert du SIRTOM de la région d'Apt.

Ces déchets ont ensuite été expédiés par semi-remorques à fonds mouvants au centre de tri de SITA à VEDENE pour y être triés et conditionnés en balles afin de les envoyer en filière de recyclage.

2. Le quai de transfert

Les déchets arrivant au quai de transfert sont répartis en deux catégories : ordures ménagères et déchets recyclables.

En 2015, ce sont 18 067.76 tonnes d'ordures ménagères et 1 301.70 tonnes de déchets recyclables issus du tri sélectif (bacs jaunes et PAV) qui ont été réceptionnées.

Le personnel effectue les chargements des semi-remorques et les déchets sont transférés à l'usine d'incinération de Vedène pour les OM et au centre de tri de SITA à Vedène également pour les déchets issus des bacs jaunes.

Ce qui représente pour 2015 le nombre de voyages suivant :

- Ordures ménagères : 637 voyages à l'usine d'incinération NOVERGIE à Vedène
3 voyages au CSDND de SITA SUD à Entraigues
58 voyages au CSDND de Donzère
- Tri sélectif : 150 voyages au centre de tri de Vedène.

Ordures ménagères transférées (en tonnes)

Année 2015	Vedène Incinération	Entraigues Stockage	Donzère Stockage	Jas de Rhodes stockage	Total
Janvier	1 301.28	69.46			1 370.74
Février	1 037.70		49.65		1 087.35
Mars	1 275.34				1 275.34
Total 1^{er} trimestre	3 614.32	69.46	49.65		3 683.78
Avril	1 486.98				1 486.98
Mai	1 560.56				
Juin	1 665.20		520.60		
Total 2^{ème} trimestre	4 658.14		520.60		
Juillet	1 667.64		225.45		1 667.64
Août	1 877.94.				1 877.94
Septembre	923.42		707.25		1 630.67
Total 3^{ème} trimestre	4 469.00		932.70		5 176.25
Octobre	1 453.16				1 453.16
Novembre	1 342.28				1 342.28
Décembre	1 244.20				1 244.20
Total 4^{ème} trimestre	4 039.64				4 039.64
Total annuel	16 221.18	69.46	1 502.95		17 783.59

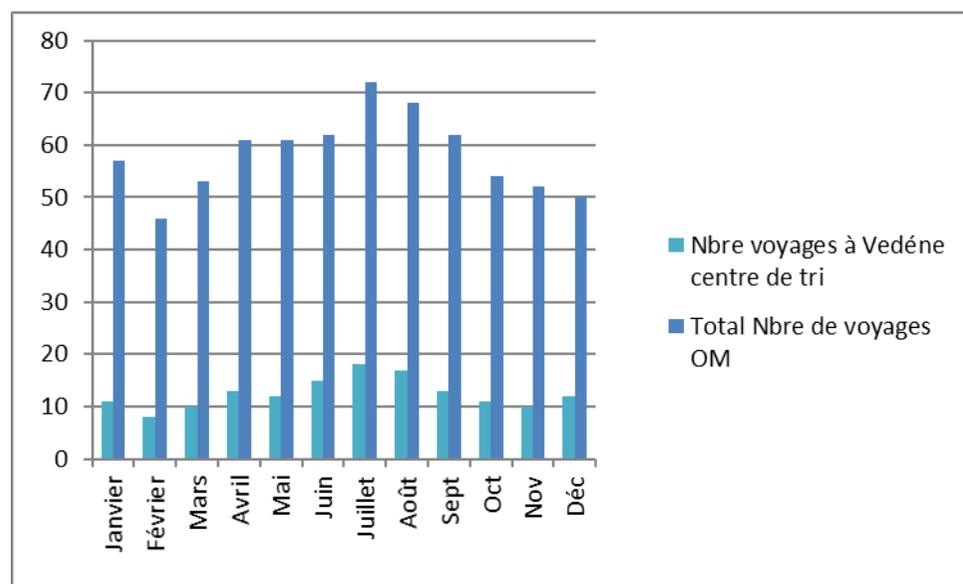
3. Le traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont transférées à L'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E.) de NOVALIE à Vedène pour y être traitées. Cette unité, propriété du SIDOMRA, est exploitée par délégation de service public par SITA Méditerranée.

Les déchets sont valorisés par incinération, leur combustion dégage de la chaleur. Surchauffée, elle alimente un groupe de deux turbo alternateurs. L'électricité produite permet d'alimenter le réseau EDF et de satisfaire les besoins énergétiques de NOVALIE. Cette production électrique équivaut aux besoins de plus de 18 000 foyers.

Réception des ordures ménagères et du tri sélectif au quai de transfert durant l'année 2015

2015	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Totaux
Tonnage OM reçu quai de transfert	1245,34	1089,78	1305,66	1432,38	1560,56	1665,2	1871,06	2020,34	1537,44	1478,56	1309,16	1306,08	17821,56
Nbre voyages à Vedène	54	44	53	61	61	42	63	68	35	54	52	50	637
Nbre voyages Entraigues	3												3
Nbre voyages à Donzère		2				20	9		27				58
Total Nbre de voyages OM	57	46	53	61	61	62	72	68	62	54	52	50	698
Tonnage tri sélectif	95,88	88,42	98,02	108,04	102,46	116,80	130,70	126,04	112,08	124,52	89,90	108,84	1301,7
Nbre voyages à Vedène centre de tri	11	8	10	13	12	15	18	17	13	11	10	12	150



O.M.

soit en moyenne 27,26 tonnes d'OM par voyage

A noter :

* lors de la maintenance de l'incinérateur de Vedène les OM sont évacuées au CSDU d'Entraigues ou de Donzère

Tri sélectif

soit en moyenne 8,68 tonnes de tri sélectif par voyage

4. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire

- **Les déchetteries**

Le SIRTOM met à la disposition des usagers et des collectivités, quatre déchetteries situées à Apt, Coustellet, Sault et Viens.

Le SIRTOM assure le transport des déchets issus des déchetteries vers la plateforme de valorisation de l'entreprise PINGUET Environnement à Roussillon pour les déchets inertes, vers le centre de tri multi filières de SITA à Entraigues pour le carton et le papier ou vers les divers repreneurs pour les métaux, les végétaux et le bois.

Quant au « tout venant », il est transporté jusqu'au centre de Stockage de déchets Non Dangereux d'Entraigues, ce centre certifié ISO 14001 est équipé d'un système de récupération et de valorisation des biogaz ainsi qu'un traitement des lixiviats.

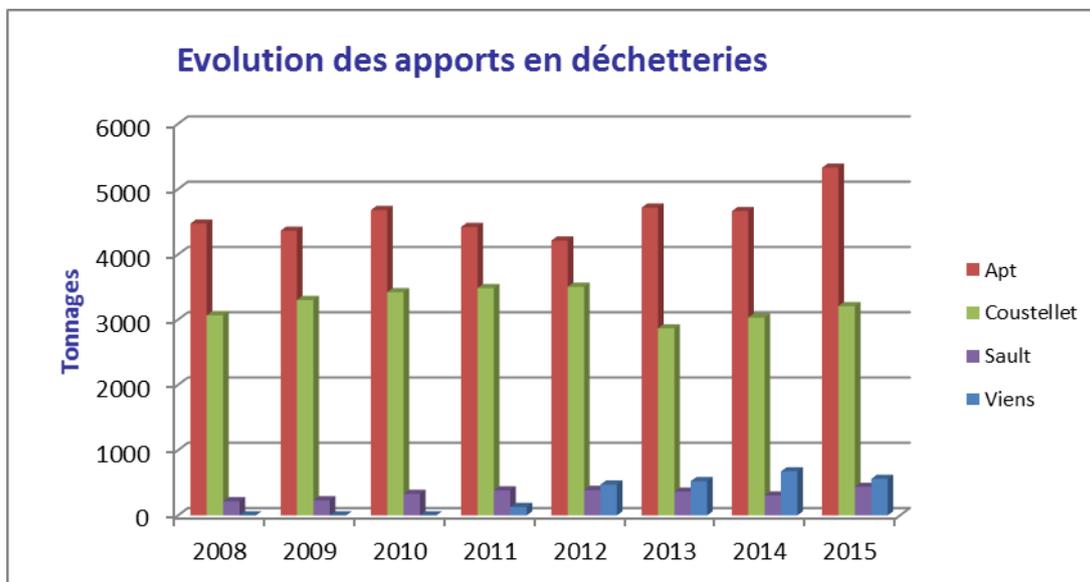
Afin de réduire les coûts pris en charge par le syndicat pour l'élimination des déchets, le SIRTOM a signé différents contrats avec des Eco organismes dans la cadre des filières dites de Responsabilité Elargie du Producteur (REP). Eco systèmes pour les déchets d'équipement électrique et électronique, Eco DDS pour les déchets dangereux des ménages, ALIAPUR pour les pneumatiques, COREPILE pour les piles.

Le dernier contrat a été signé avec Eco mobilier avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2015, afin de mettre en place la collecte des éléments d'ameublement. Ce contrat mis en place dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur permet de financer la collecte des déchets issus de la filière des éléments ameublement (D.E.A.). Cette collecte est financée par l'Eco taxe versée pour tout achat de meuble.

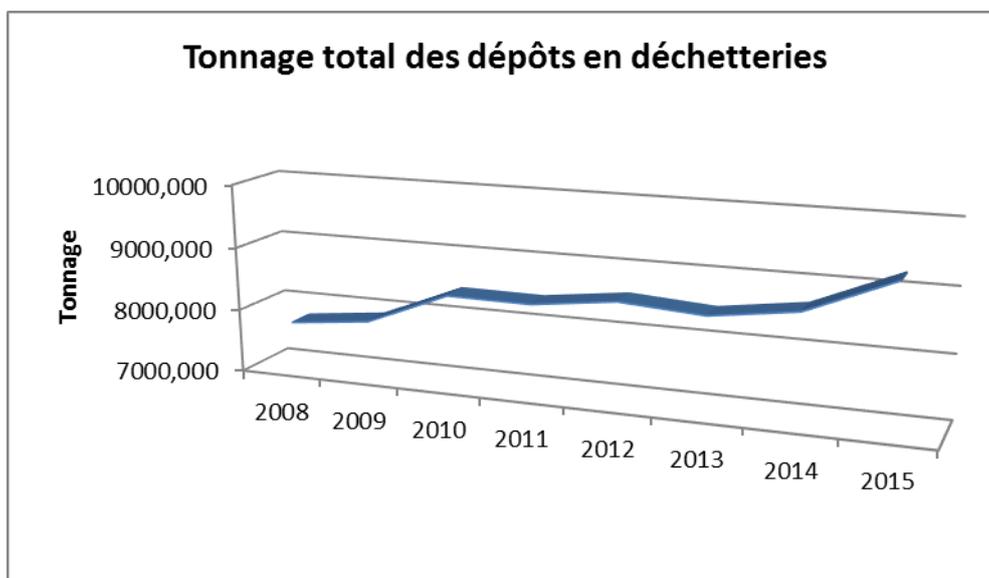
Une benne DEA a été mise en place à la déchetterie d'Apt le 1^{er} avril 2015. Les autres déchetteries bénéficient d'une participation financière dans l'attente d'un équipement progressif.

Répartition en tonnage des dépôts dans les déchetteries du SIRTOM pour l'année 2015

Déchetteries	Apt		Coustellet		Sault		Viens	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Années	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Tout venant	853.47	886.67	675.43	671.84	65.43	97.11	229.45	115.48
Gravats	1160.42	1 305.26	838.20	979.02	40.54	66.21	179.38	204.38
Cartons	177.71	309.12	123.32	126.40	15.18	13.07	23.95	17.99
Métaux	371.14	347.94	263.12	252.06	30.98	41.51	23.96	68.22
Batteries	2.49	12.16	0.44	4.2			0.0	0
Végétaux	954.16	1 008.48	748.38	538.17	32.39	49.33	90.14	53.59
Bois	890.12	874.9	367.80	564.71	79.92	123.40	86.44	67.52
DEA	0	294.49						
Huiles	8.28	10.26	3.06	5.85	0.82	3.15	1.35	0.90
Piles	1.8	0.6	1.2	0.6		0.6	0.52	0.3
D.M.S.	24.131	31.99	7.98	13.55		4.91	7.354	12.30
D.E.E.E.	218.35	251.72	1.53	52.186	39.50	37.973	32.274	18.53
Ampoules	0.35	0.748				0.25		0.132
Total en tonnes	4 662.41	5 334.33	3 030.46	3 208.59	304.70	437.51	674.30	559.34
Pneus (unité)	2 723	3 934	1 252	1 600	1 543	900	385	550



En 2015, nous avons accueilli dans les déchetteries du SIRTOM 9 539.78 tonnes, ce qui représente un apport moyen par habitant et par an de plus de 205.60 kg. Les dépôts de pneumatiques usagés ont représenté 6 984 pneus réceptionnés, soit 1 081 de plus qu'en 2014.



- La recyclerie :



La recyclerie Apt Luberon a ouvert ses portes en avril 2014. Conçue et mise en place par L’H.A.P.A. (Hébergement d’accueil en Pays d’Apt), elle a pour objectif de valoriser les objets usagés, de contribuer à la réinsertion des personnes hébergées, de créer des emplois et de sensibiliser la population à la protection de l’environnement.



Le potentiel de collecte d’encombrants est entre 50 à 70 tonnes par an sur le territoire.

La collecte est réalisée soit sur rendez-vous soit en apport direct.

Un refuge du réemploi a été mis en place par le SIRTOM à la déchetterie d’Apt afin d’accueillir et de redonner une nouvelle vie aux objets qui finissaient jusque-là dans la benne.

Le personnel de la recyclerie vient le collecter une fois par semaine.

Les objets sont ensuite nettoyés vérifiés étiquetés et mis en vente tous les mercredis après-midi et premiers vendredis après-midi du mois.

La convention passée entre le SIRTOM et la recyclerie permet également un accès au pont bascule ainsi qu’aux déchetteries pour les objets ne pouvant être remis dans le circuit.

En 2015 10 220 kilos ont été collectés au refuge du SIRTOM ce qui représente 16% des 65 441 kilos d’objets collectés par la recyclerie cette année-là.

- **La collecte sélective des Points d'Apport Volontaire (P.A.V.)**

La collecte des points d'apport volontaire équipés de colonnes concerne principalement le verre et le papier.

Evolution de la collecte sélective de proximité de 2008 à 2015

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Verre	1354.79	1558.78	1557.87	1474.83	1712.34	1635.55	1618.00	1708.74
Papiers	1310.08	1204.01	1185.71	1201.99	749.46	1042.61	994.620	1030.51
Emballages	227.50	274.05	321.18	255.44	445.19	324.64	352.58	374.30
Total	2892.37	3036.84	3064.46	2932.26	2906.99	3002.80	2 965.26	3 113.55
Refus de tri sur papiers et emballages	136.69	106.48	145.31	155.15	324.58	194.83	205.45	190.38
% refus	8.89 %	7.20 %	9.64 %	10.65%	27.17%	14.25%	15.25%	13.55%

Les déchets recyclables issus de la collecte sélective (bacs jaunes et PAV) sont envoyés au centre de tri de Vedène, géré par SITA SUD, afin d'être triés et conditionnés pour ensuite être envoyés aux filières de recyclage. En 2015, la collecte du papier a progressé de 3.6 % et celle des emballages de 6.16%.

Cette augmentation s'explique également par une meilleure qualité des apports avec une diminution du taux de refus.

Quant au verre, il est stocké sur le site des « Desfessis » aux Jean-Jean qui sert de station de transit, puis il est rechargé dans des semi-remorques qui le transfèrent à la Verrerie du Languedoc à Vergèze. La collecte de ce matériau a augmenté de 5.6% en 2015.

Les cartons font également l'objet d'une collecte séparative, qui pour l'année 2015, s'est élevée à 160.66 tonnes dont 125 tonnes collectées directement par le SIRTOM et 34.66 tonnes collectées par un prestataire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

5. Synthèse des quantités collectées et objectifs réglementaires

Synthèse n° 1

Quantités de déchets partant en incinération ou en stockage en tonnes

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Enfouissement*	1043,24	1103,84	1169,36	1249,52	1336,28	1656.54	6 957.28	3 343.51
Objectif 2012					886,75			
Population	42232	44618	44852	45219	45601	46068	46391	46400
Kg/hab	24,70	24,74	26,07	27,63	29,30	35.95	150.00	72.10
Incinération**	18697,32	18442,54	18408,02	18619,54	18629,32	18229,20	12524.64	13609.94
Objectif 2012					15892,722			
Population	41982	44295	44518	44875	45257	45590	46253	45918
Kg/hab	445,37	416,36	413,50	414,92	411,63	398,82	270.80	296.40
Total incinération et enfouissement	19 740,56	19 546,38	19 577,38	19 869,06	19 965,60	19 885.74	19 481.92	16 953.45
Objectif 2012					16 779,48			

* Tout venant issu des déchetteries et ordures ménagères détournées en CSDND suite aux arrêts de de l'unité de valorisation énergétique de Vedène en 2015

** y compris déchets municipaux

A ce jour, sur le département de Vaucluse, l'exutoire principal à l'élimination des ordures ménagères reste l'usine d'incinération de Vedène. Concernant le tout-venant (déchets non recyclables et non valorisables), la seule autre alternative est l'enfouissement.

Synthèse n° 2

Pour atteindre l'objectif réglementaire de recyclage de 75 % des emballages ménagers, d'après les chiffres d'Eco-Emballages, il faudrait collecter 52.5 kg/hab/an dont 36 kg/hab/an de verre et 16.5 kg/hab/an d'autres emballages.

Types de déchets	Production par habitant et par an
Verre	37.20kg <i>2014 : 35 kg</i>
Papiers	22.40kg <i>2014 : 21.50 kg</i>
Emballages	8.2 kg <i>2014 : 7.60 kg</i>
Cartons	3.5kg en collecte 7.3 kg en déchetteries <i>2014 : 3.4 kg en collecte</i> <i>10.10 kg en déchetteries</i>
Total collecte sélective	78.60 kg <i>2014: 74.80 kg</i>
Ordures ménagères	386.66 kg <i>2014 : 387.70 kg</i>
Quantité totale de déchets collectés	543.86kg <i>2014 : 462 kg</i>

Objectif réglementaire DEEE

La performance de la collectivité est de 7.7Kg/hab/an. Le département affiche une performance de 7.3 kg/hab/an, la région de 6.3 kg/hab/an et au niveau national de 8.4 kg/hab/an.

DEEE collectés dans les déchetteries du SIRTOM

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Déchetterie d'Apt	267.05	265.59	260.50	227.95	243.88	221.8	245.445
Déchetterie de Sault	35.57	28.60	34.23	30.27	34.22	39.501	37.973
Déchetterie de Viens			7.69	28.92	28.75	32.274	18.531
Déchetterie de Coustellet						8.00	49.68
Tonnage collecté	302.62	294.19	302.42	287.14	306.85	299.6	360.41
Population	44 618	44 852	45 219	45 601	45 590	45 909	46 785
Kg/hab/an	6.78	6.56	6.69	6.30	6.73	6.5	7.7

Ces performances ont permis d'éviter la production de 1938 tonnes de CO₂ et de faire économiser 417 barils de pétrole.

FOCUS 2015 *Détail des tonnages de DEEE collectés*

	2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Nbre d'appareils 2015	Progression des flux
Gros Electro Ménager Hors Froid	106.30	101.80	112.1	118.3	2 154	+5.5%
Gros Electro Ménager Froid	48.80	55.60	59.2	70.2	1 322	+18.6%
Ecrans	65.20	59.60	59	78.9	3 427	+33.6%
Petit Appareil M	68.90	70.00	69.2	93	30 253	+34.3%
Total	289.30	287.00	299.6	360.4	37 156	+20.3%

6. Les installations de stockage de déchets inertes (ISDI)

Le SIRTOM gère deux installations de stockage de déchets inertes :

- Une située aux Jean-Jean, lieu-dit « Les Desfessis » sur la commune d’Apt,
- Une située sur la commune de Sault au lieu-dit « Dromel ».

En 2015, les tonnages suivants ont été réceptionnés :

	Apports extérieurs	Apports déchetteries	Total
ISDI DROMEL	57	109.22	166.22
Total DROMEL	57	109.22	166.22
ISDI les Desfessis			
• Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses	0	0	0
Total général des apports	57	109.22	166.22

Les déchets inertes provenant des déchetteries d’Apt, Coustellet et Viens sont entreposés sur le site des « Desfessis » aux Jean-Jean.

Le 1^{er} juin 2013, le site a été fermé suite à une obligation de réhabilitation. Les gravats ont alors été déposés chez un prestataire. Conformément à l’arrêté n° 201051-0010 des travaux de confinement d’amiante ont été réalisés. Ces travaux terminés en septembre 2014 ont été suivis par le bureau d’étude DEKRA et réalisés par le groupement d’entreprises PRESTOSID, DI environnement et EMTS.

Une réflexion a été menée sur les modalités de réouverture de cette installation. Les membres du comité syndical ont décidé de rouvrir cette installation à compter du 1^{er} janvier 2016.



7. Le garage

L'entretien des véhicules ainsi que les petites réparations sont assurés en interne.

Le parc de véhicules du SIRTOM de la région d'Apt est composé de :

- 9 bennes ordures ménagères
- 4 camions ampliroll 6x4 dont 2 équipés d'une grue pour la collecte sélective
- 1 fourgon pour l'entretien des bacs
- 6 véhicules légers

**Kilométrage parcouru par les véhicules du SIRTOM
durant l'année 2015**

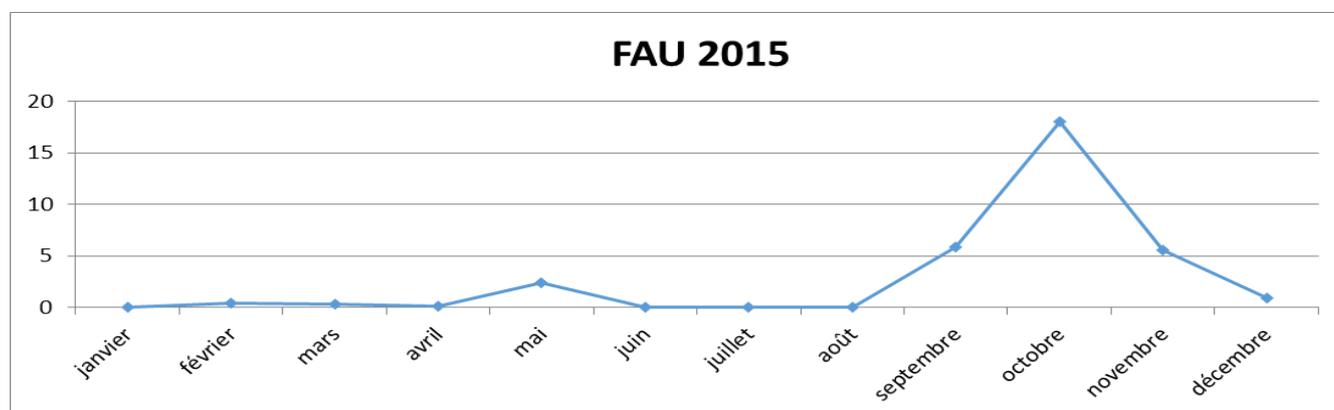
Services	Type de véhicule	Kilométrage
Déchetterie	Poids lourds	105 300
BOM – Tri sélectif	Poids lourds	164 200
Collecte sélective	Poids lourds	31 000
Déchetterie	Véhicule léger	17 300
OM – Entretien bacs	Véhicule léger	19 600
Communication	Véhicule léger	23 700
Garage - Administration	Véhicule léger	9 500
Total kilométrage parcouru		370 600

Aux véhicules s'ajoutent l'entretien des broyeurs à végétaux des déchetteries ainsi que le compacteur à carton de la déchetterie de Coustellet et le compacteur mobile servant à l'ensemble des déchetteries.

8. Les opérations spécifiques : la collecte des films plastiques agricoles usagés

La collecte des Films plastiques Agricoles Usagés a été mise en place sur notre territoire en 2009. En février 2012, le SIRTOM a signé une convention d'adhésion au Programme de collecte des déchets de l'agrofourniture pour les films agricoles usagés avec ADIVALOR permettant ainsi de bénéficier de la gratuité de cette collecte.

Saisonnalité des dépôts



Durant l'année 2015, 53.440 tonnes de FAU ont été déposées par les agriculteurs sur le site de stockage. Ce qui correspond aux quantités moyennes amenées annuellement.

9. Le service communication et animation

Le service communication a connu en 2015 une restructuration. Le responsable du service a pris les fonctions d'adjoint à la Direction tout en conservant la gestion du service et l'un des trois ambassadeurs a été nommé responsable haut de quai afin de renforcer et d'améliorer l'accueil des usagers dans les déchetteries. Pour répondre efficacement à la réduction de l'effectif de communicants, la durée hebdomadaire de travail de l'agent chargé des animations scolaires est passé de 21 heures/semaine à 28 heures/semaine.

Le service travaille suivant les directives du programme local de prévention des déchets (mise en place par délibération du Comité Syndical du 4 janvier 2012) et en collaboration avec les services techniques pour identifier et corriger, au quotidien, les problèmes sur le terrain.

Le SIRTOM de la Région d'Apt sensibilise le public sur sa mission et sur les enjeux liés à la gestion des déchets via sa gazette trimestrielle d'information, des jeux concours, des visites de sites, des outils de sensibilisation, l'internet via www.sirtom-apt.fr, une journée portes ouvertes, sa participation à diverses manifestations locales (marchés forains, campings, kermesses, manifestations sportives...) et bien sûr via sa présence en porte à porte pour les rencontres directes avec les habitants.

Sensibilisation en milieu scolaire :

173 animations ont été menées au cours de l'année 2015 avec plus de 3500 élèves sensibilisés dans des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, centres de loisirs, centres de formation... sur le thème de la collecte sélective et de la prévention des déchets.

Ces interventions sont dispensées gratuitement et correspondent aux besoins des élèves dans le cadre du programme scolaire. Le partenariat engagé avec les classes s'adapte à la demande des enseignants et permet au SIRTOM d'apporter sa compétence technique au sein même des classes.

Promotion du compostage domestique : mise à disposition de composteurs individuels.

Composteurs individuels :

Dans le cadre d'une politique spécifique de réduction des déchets avec la mise en œuvre d'un programme local de prévention, le SIRTOM de la Région d'Apt poursuit en 2015 la distribution des composteurs individuels pour les déchets verts et fermentescibles avec la distribution de 200 unités. La collectivité propose la mise à disposition d'un composteur en bois moyennant une participation de 21€.

Le territoire rural du syndicat (taux habitat vertical 6.41% population) se prête à cette technique qui permet une valorisation à la source des déchets et limite ainsi le coût de transport et de traitement. Cette opération est mise en place depuis 2002 avec 2732 composteurs distribués.

Compostage collectif

En complément de l'opération de distribution de composteurs individuels, le SIRTOM de la Région d'Apt a équipé des cuisines collectives, jardins partagés, écoles, quartiers et lotissements.

Le quartier la Rotonde sur la commune de Bonnieux a illustré en 2015 le succès de ce type d'opération.

Outre l'impact sur la réduction de nos poubelles, ce type d'action vise aussi à favoriser les contacts et l'entraide dans les zones urbaines. Le compostage géré collectivement créé le lien social entre les voisins.

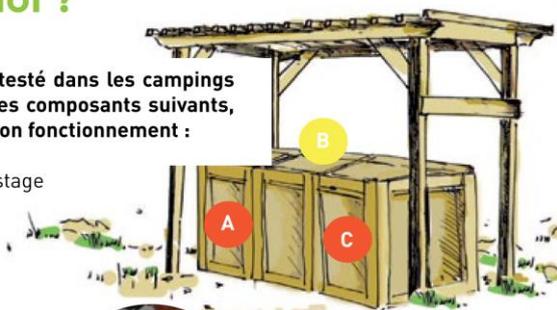


Solutions à mettre en place

Qui fait quoi ?

Le dispositif conçu et testé dans les campings pilotes est fondé sur les composants suivants, tous essentiels à son bon fonctionnement :

A et C : bacs de compostage
B : bac de structurant



1. tri des déchets alimentaires par les campeurs volontaires (restaurant, épicerie), dotés de « bioeaux »



2. apport par les campeurs vers le compostage, mélange avec le structurant



3. approvisionnement en matière structurante sèche (broyat de tailles) par le camping, une entreprise espaces verts ou la collectivité



5. suivi du compostage par le gérant/personnel



4. suivi du compostage par le gérant/personnel

6. utilisation du compost mûr l'année suivante !

En marge de la production de déchets générés, le tourisme constitue une part importante de l'activité économique sur le territoire régional. Comme pour d'autres secteurs économiques, le « verdissement » de l'hôtellerie de plein air représente aujourd'hui un enjeu important pour le maintien et le développement de cette activité (eco-label « Clé Verte® », label Eco-camping ,.....).

En partenariat avec le Département et l'ADEME, le SIRTOM de la Région d'Apt a développé la mise en place de composteurs collectifs sur deux campings pilotes pour la gestion autonome des biodéchets sur ces établissements (camping Le Luberon à Saignon, Camping Arc en Ciel à Roussillon).

L'intégration, la fonctionnalité du dispositif de compostage proposé en regard des exigences spécifiques à ces établissements (hygiène et limitation des nuisances, simplicité d'usage, limitation des contraintes pour le gestionnaire et le

personnel) ont été très satisfaisantes et ont conduit au renouvellement de l'opération en 2016 sur les deux sites. La motivation et l'adhésion des établissements sur l'accompagnement technique et pédagogique qui leur a été proposé ont permis de confirmer l'efficacité de ce type d'opération.

Distribution de poules

Pour réduire le poids de leurs poubelles, 100 familles du territoire du SIRTOM ont adopté lors de la distribution au mois de juin 2015, moyennant une participation de 5€, deux poules

Réunies dans des cages à claire-voie en plastique, les 200 poules pondeuses rousses âgées de 6 mois ont fait le trajet depuis St Maximin la Ste Baume dans le Var pour rejoindre leurs nouveaux foyers Vauclusiens.

Visite de sites

Organisation de visites des déchetteries, quai de transfert avec les groupes scolaires, et les citoyens. Pour bien comprendre le cheminement et le devenir des déchets la classe est divisée en deux groupes. Le premier assiste à la visite du quai de transfert pendant que le second effectue celle de la déchetterie. Au bout de 30 minutes, un échange de groupe est opéré. Cinq visites du centre de tri de Vedène ont également été réalisées.

Journée portes ouvertes



Lors de la Semaine du développement durable, le SIRTOM de la Région d'Apt organise, depuis 2009, une journée portes ouvertes.

Que ce soit par simple curiosité ou par réel intérêt, les familles se sont déplacées en nombre pour visiter le site de la collectivité et participer aux nombreuses animations proposées le samedi 30 mai 2015 au SIRTOM. Venus faire le plein d'idées pour recycler les visiteurs ont pu profiter du bel ensoleillement et des nombreux cadeaux offerts.

Pour l'édition 2015 les partenaires pour la mise en place opérationnelle de cette journée ont été : la Commune de Gargas, la commune de Sivergues, la Ville d'Apt, l' Association cr&apt véronique Thiery, l'Association la Tête dans les Poubelles , le Festival Jazz en Luberon, La Maison en Carton, L'onduléo, la Recyclerie avec l'Association H.A.P.A., Vaucluse Vegetoil, l'ADAPEI, la société Faure animations, l'association AERE, le Parc Naturel Régional du Luberon, le Chalet Des Saveurs et tous les bénévoles du SIRTOM. La remise des prix du Concours de nouvelles « Les Ripeurs Flingueurs » s'est également tenue lors de cet évènement, en présence de M. Bouscarle, Président du SIRTOM et des élus membres du Bureau.

Message publicitaire cinéma :

Depuis 2015 le SIRTOM a réalisé une vidéo pour la promotion de la collecte sélective. Le cinéma est un vecteur unique de diffusion de notre publicité. Les spectateurs sont particulièrement captifs et détendus. Lorsqu'un message publicitaire est diffusé dans de bonnes conditions : grand écran, son Dolby, etc... il en résulte chez le spectateur un souvenir plus intense. Pour le cinéma, il est de 75%. Il exprime le pourcentage de spectateurs qui, après le visionnage d'un film, ont mémorisé le message publicitaire.



Concours de nouvelles « Quizz Réduisons nos déchets »

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), le SIRTOM de la région d'Apt a lancé un concours « quizz » du 21 au 29 novembre 2015.

Cette initiative originale a été réalisée dans le but de promouvoir la collecte sélective et d'aborder la problématique des déchets de manière plus récréative. Pour participer il suffisait de télécharger le formulaire de participation en ligne sur le site internet du SIRTOM et répondre à huit questions à la fois distrayantes et surtout instructives sur la réduction des déchets.

Des questionnaires ont été également disponibles dans de très nombreux lieux publics et petits commerces et ont été retournés soit par mail ou par voie postale à l'adresse.

Les retours ont été très nombreux, nos services ont réceptionné plus de 300 bulletins complétés. Le tirage au sort a été réalisé par M. le Président du SIRTOM. Le premier prix a été remis à Mme ALLANIE résidant sur la commune de Villars. Les 25 gagnants des places de cinéma répartis sur le tout le territoire.

Affiche pour le Quizz Réduisons nos déchets. Le titre est écrit en lettres stylisées sur des bandes de couleur (bleu, rouge, orange). En haut, une bande verte indique la date : Du 21 au 29 novembre 2015, Semaine Européenne de la Réduction des déchets. En bas à gauche, le logo du SIRTOM de la région d'Apt est visible. En bas à droite, il y a des logos de partenaires : Programme e-mobiliter, Eco-systemes, etc. Le prix principal est annoncé : 1er prix : 500€, avec 25 lots de 2 places de cinéma. Plus d'infos sur www.sirtom-apt.fr.

Nouveaux voisins

Lettre de bienvenue aux nouveaux résidents sur le territoire du Syndicat avec communication des consignes de tri et abonnement à la gazette d'information. 360 foyers ont été ciblés en 2015 pour cette opération.

L'info sur nos Déchets

Page de sommaire de la Gazette d'information. Le titre est « SOMMAIRE : ». Les articles listés sont : Opération coup de poule, Recyclage des meubles, Une collecte qui cartonne, Les conteneurs enterrés. En bas à gauche, une photo d'un homme est accompagnée d'un texte introductif. En bas à droite, une photo d'une fête du recyclage est présentée avec la date Samedi 30 mai 2015 de 14h à 19h. Le logo du SIRTOM de la région d'Apt est visible en haut à droite.

Tous les trimestres, le bulletin d'information du SIRTOM « l'info sur nos déchets » informe les habitants des dernières actualités en matière de tri, d'environnement et de réduction des déchets. Les lecteurs retrouvent par ailleurs un certain nombre de renseignements pratiques (téléphones, horaires des déchetteries, etc.). La Gazette d'information compte plus de 2700 abonnés papier et 100 abonnements dématérialisés (courrier électronique)

Porte à Porte

Passage en porte à porte chez les habitants avec distribution de sacs de pré-collecte et guides du tri selon les difficultés rencontrées lors du ramassage des conteneurs et modifications du fonctionnement (mise en place des conteneurs enterrés, ramassages des cartons des commerçants...). Environ 500 foyers et professionnels sont démarchés lors de ce type d'action notamment.

Site internet / page Facebook

Les réseaux sociaux créent de la proximité avec les habitants et permettent d'entretenir un lien renforcé avec la population. Le service communication a créé une page Facebook Pro pour la collectivité et anime le compte en parallèle avec le site internet www.sirtom-apt.fr.

Ces éléments sont la vitrine de la collectivité sur le web et donnent un accès rapide à toutes les informations utiles (horaire des déchetteries, consignes de tri, actualités de la collectivité, distributions de composteurs...).

Exemplarité de la collectivité et communication interne



**Dimanche
26
Avril**

Départ à 8h30
Retour à 16h30
en mini-bus

Espace
Loisirs à
Beaucaire

Journée Karting

Barbecue à midi offert par l'Amicale du SIRTOM
Réservation à effectuer auprès de votre chef de service
avant le 15 avril. Participation de 20€ par agent par chèque
à l'ordre de l'amicale. 30€ pour les accompagnants.

SIRTOM
la région d'Apt

Le Syndicat tend à développer une politique d'exemplarité du SIRTOM en matière de prévention des déchets et plus largement de développement durable: achats publics éco-responsables, tri et réduction de la consommation de papier, dématérialisation, diminution des émissions, modification de la machine à café afin de privilégier les gobelets réutilisables.

Des démarches de communication interne sont entreprises avec des réunions d'information sur l'actualité de la collectivité et notamment des actions de dynamique de groupe. Ce travail s'inscrit dans la durée et les résultats seront visibles dans le cas d'un changement organisationnel. Cet outil de management contribue aussi à faire passer des messages de manière plus constructive.

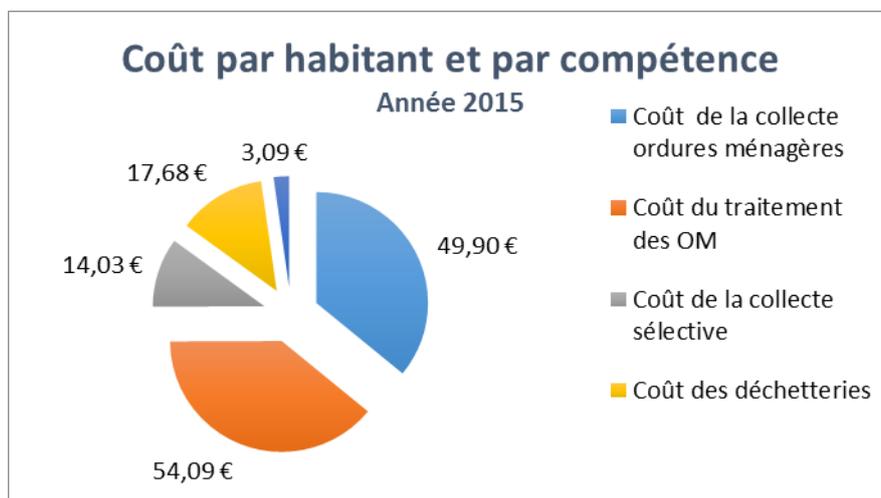
Deux ou trois rendez-vous dans l'année permettent d'entretenir les effets positifs des sessions avec des activités comme le sport, visites culturelles, repas...

Les données financières

1. Coût annuel moyen par habitant

Le coût des services ramenés à l'habitant prend en compte les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

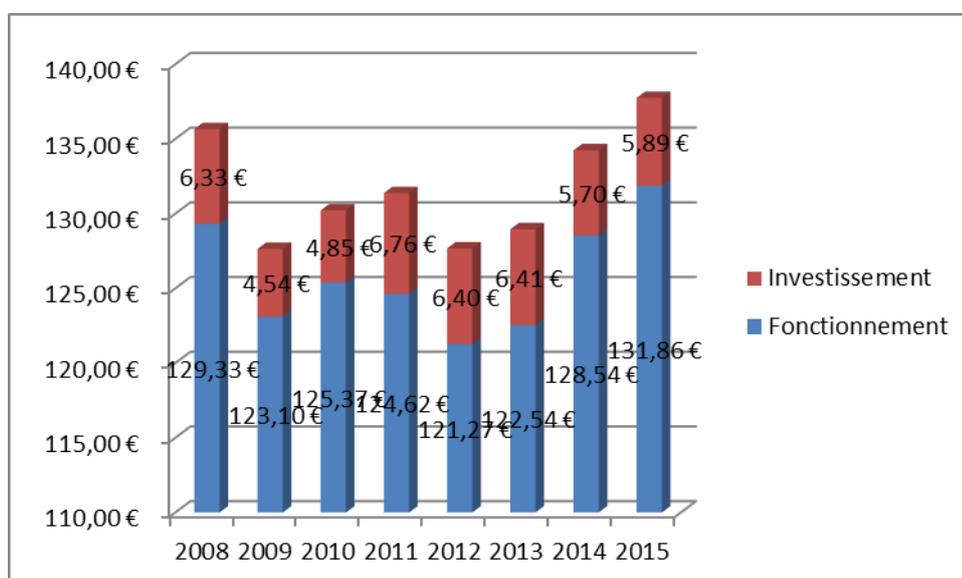
En 2015, le coût annuel moyen par habitant est de 132.89 €.



Il se répartit de la façon suivante :

Depuis 2008, les participations moyennes par habitant demandées aux communes et communautés de communes sont passées de 135.66 € à 132.89 €.

Evolution du coût des services par habitant



2. Les principales recettes de fonctionnement par services

Produits des services	Collecte OM	Collecte sélective	Déchetteries	C.E.T.
Redevance enlèvement (Marché, colonies)	24 962.48 €			
Régie déchetteries			5 492.00 €	
Dépôts C.E.T.				0€
Autres marchandises (Régie composteurs, ventes batteries, cartons...)			57 029.97 €	
Autres produits (Col. Sél., régie plastiques agricoles)		186 039.59€		
Divers (Aire de lavage...)	1 800.00 €			
Total année 2015		275 324.04 €		

3. Marchés conclus au cours de l'exercice budgétaire 2015

- **Marchés de fournitures**

Marchés entre 20 000 et 89 999.99 euros HT

Objet du marché	Titulaire	CP
Fourniture de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le SIRTOM de la région d'Apt	CITEC	71530
Fourniture et pose de bornes escamotables pour le SIRTOM de la région d'Apt	URBACO	84320
Acquisition d'un véhicule d'occasion 3.5 t équipé d'un bras de lavage	SAS Garage Gay	84405

- **Marchés de services**

Marchés entre 20 000 et 89 999.99 euros HT

Objet du marché	Titulaire	CP
Fourniture de services de communications électroniques pour le SIRTOM de la région d'Apt	- Lot 1 : Externalisation des services de télécommunications voix et données sur IP. Accès internet de type SDSL : ADISTA	54320
	- Lot 2 : Autres lignes : Raccordements téléphoniques, acheminement du trafic téléphonique entrant et sortant. Accès internet de type ADSL. Services de mobilité : SFR Business Team	92190
Traitement des déchets inertes provenant de trois déchetteries du SIRTOM de la région d'Apt	- SARL PINGUET ENVIRONNEMENT	84220
Prestation de maintenance et de réparation des véhicules du SIRTOM de la région d'Apt	Lot 1 : fourniture et pose de pneumatiques PL VL et VU : AYME et fils	84400
	Lot 2 : Entretien et réparations véhicules poids lourds: Garage GAY	
Marché public de prestations intellectuelles : étude d'optimisation de la collecte des déchets	SARL ADEKWA	75017
Prestation de services d'assurances : responsabilité civile atteinte à l'Environnement	GROUPAMA	34 261

Marchés entre 90 000 et 206 999.99 euros HT

• **Marchés de services**

Objet du marché	Titulaire	CP
Traitement du tout-venant et encombrants provenant des déchetteries du SIRTOM de la région d'Apt	SITA SUD	11782
Traitement du bois de classe B issu des déchetteries du SIRTOM de la région d'Apt	SARL PINGUET ENVIRONNEMENT	84220

• **Marchés de fournitures**

Objet du marché	Titulaire	CP
Fournitures de colonnes enterrées pour la collecte des déchets ménagers du SIRTOM de la région d'Apt	CONNECT SYTEE	13854

Marchés entre 207 000 et 5 185 999.99 euros HT

• **Marchés de services**

Objet du marché	Titulaire	CP
Fourniture de carburants en station-service par cartes accréditatives ou badges pour les véhicules et petits engins du SIRTOM de la région d'Apt	SIPLEC SA	94859

4. Evolution budgétaire de 2010 à 2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses de fonctionnement	5 210 512.98 €	5 090 738.57 €	5 423 249.12 €	5 512 295.88 €	5 690 498.97 €	5 662 930.59 €
Dépenses d'investissement	1 204 120.73 €	1 402 746.44 €	673 590.48 €	915 325.60 €	1 258 446.64 €	575 908.25 €
Total dépenses	6 414 633.71 €	6 493 485.01 €	6 096 839.60 €	6 427 621.48 €	6 948 945.61 €	6 238 838.84 €
Recettes de fonctionnement	5 452 139.62 €	5 522 907.23 €	5 785 439.96 €	5 705 458.10 €	5 776 908.54 €	6 066 011.52 €
Recettes d'investissement	1 868 550.48 €	1 966 164.24 €	1 451 425.27 €	2 004 966.32 €	1 988 509.83 €	1 385 870.28 €
Total recettes	7 320 690.10 €	7 489 071.47 €	7 236 865.23 €	7 710 424.42 €	7 765 418.37 €	7 451 881.80 €

5. En-cours de la dette

L'en-cours de la dette est à présent constitué de huit emprunts.

		2012	2013	2014	2015
EMPRUNTS					
Encours de la dette - Capital restant dû	CDR au31/12	1 166 084,72	1 197 911,41 €	961 501,81	718 698,24
Intérêts restant dû	IRD au31/12	171 451,91	221 816,98	178 476,64	144 018,59
Annuité de l'exercice : intérêts des emprunts		53 831,78 €	43 243,63 €	43 340,34	34 458,05
Annuité de l'exercice : en capital	Amortissements	260 514,30	268 173,31	236 409,60	242 803,57
Capital remboursé sur la période		260 514,30	268 173,31	236 409,60	242 803,57
Etat de la dette globalisé	Annuités	314 346,08	311 416,94	279 749,94	277 261,62
ICNE de l'exercice		19 446,89	16 624,31	13 244,81	10 473,09
Emprunts réalisés	Nb	-	1	-	-
Emprunts garantis		-	-	-	-
Encours de la dette	En %	21,78%	22,69%	17,22%	12,02%
AMORTISSEMENTS					
Amortissements cumulé de l'exercice		1 933 950,23	2 245 933,61	871 967,67	3 355 933,31
Valeurs nettes comptable cumulées de l'exercice (VNC)	VNC au 31/12	5 128 303,55	5 287 812,66	1 187 699,94	5 415 763,58
Échéance de l'année		378 283,61	311 416,94 €	480 809,25	450 030,20
Cessions de l'exercice (775)		0,00	0,00	0,00	27 087,02

Trois emprunts ont pris fin en 2015 et un quatrième en 2016.

